

RECYCLAGE HABILITATION ELECTRIQUE: PERSONNEL ELECTRICIEN

1.5 jours - 10.5 heures

Formateur Référent : Romain TOURREAU

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Rappeler les points fondamentaux et mise à jour des connaissances des personnes habilitées sur :
 - Les connaissances nécessaires pour prévenir les risques d'origine électrique
 - L'accès aux locaux en présence de tension et prise des précautions nécessaires pour réaliser les tâches professionnelles en toute sécurité
 - Une veille à sa propre sécurité et à celle du personnel qui est placé éventuellement sous ses ordres

MOYENS PEDAGOGIQUES :

Documentation remise aux stagiaires.
Aide-mémoire, support de cours.
Démonstrations pratiques.

METHODES PEDAGOGIQUES :

- Programme conforme aux recommandations de la CRAM Centre.
- Une partie pratique d'une demi-journée avec un test d'évaluation confirmera la possibilité à l'employeur d'habiliter son personne.
- Si une personne ne réussit pas le test, le formateur avisera son responsable.

ÉVALUATION & ATTESTATION des COMPÉTENCES :

Seuls les candidats qui ont suivi la totalité de la formation peuvent prétendre à l'obtention de l'attestation habilitation électrique.

MOYENS D'ENCADREMENT :

Formateur(trice) expert certifié et agréé par le réseau ED5 CDO FORMATION



**INTER-ENTREPRISE
& INTA-ENTREPRISE**
FRANCE METROPOLITAINE



10 STAGIAIRES MAXIMUM
INDIVIDUALISATION : OUI



PUBLIC :
TOUTE PERSONNE CHARGÉE
D'ASSURER DES TRAVAUX OU

DE PETITES INTERVENTIONS
PRÉDÉTERMINÉES PAR UNE NOTE
DE SERVICE SUR TOUT OU PARTIE
D'UN OUVRAGE ÉLECTRIQUE EN
EXPLOITATION MIS HORS TENSION
PRE-REQUIS : PAS DE PRÉREQUIS



**DÉLIVRANCE D'UNE ATTES-
TATION DE COMPÉTENCE À**
L'ISSUE DE LA FORMATION,
SOUS RÉSERVE DU SUIVI DE LA
TOTALITÉ DE LA FORMATION



**ACTUALISATION DES
COMPÉTENCES :**
TOUS LES 5 ANS
(10.5 HEURES)

PROGRAMME DE LA FORMATION :

- Notions d'électricité
- Les accidents de travail et les maladies professionnels
- Effets physiologiques du courant électrique
- Le matériel électrique
- Définitions de la publication UTE C 18.510
- Les niveaux d'habilitation
- Appareillage de sectionnement commandé et protection
- Protection contre les contacts directs
- Matériel de protection individuel et collectif
- Opérations sur tout ou partie d'un ouvrage électrique
- Manœuvres, mesurages, essais et vérifications
- Les risques d'origine électrique

PROGRAMME DE LA FORMATION :

Notions d'électricité
Les accidents de travail et les maladies professionnels
Effets physiologiques du courant électrique
Le matériel électrique
Définitions de la publication UTE C 18.510
Les niveaux d'habilitation
Appareillage de sectionnement commande et protection

Protection contre les contacts directs
Matériel de protection individuel et collectif
Opérations sur tout ou partie d'un ouvrage électrique
Manœuvres, mesurages, essais et vérifications
Les risques d'origine électrique